



HAL
open science

Visions alpines au service de la coopération transnationale dans les Alpes

Martin Vanier

► **To cite this version:**

Martin Vanier. Visions alpines au service de la coopération transnationale dans les Alpes. Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research, 2006, 94 (2), pp.85-103. halshs-00134765

HAL Id: halshs-00134765

<https://shs.hal.science/halshs-00134765>

Submitted on 8 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VISIONS ALPINES AU SERVICE DE LA COOPERATION TRANSNATIONALE

Résumé : Dans le cadre d'un travail prospectif commandé par l'autorité de management du programme de coopération transnationale INTERREG IIIB Espace alpin, six visions des Alpes sont proposées par une carte et un bref descriptif des enjeux futurs, afin d'organiser le débat entre les différents acteurs de la coopération, et au-delà de nourrir les orientations stratégiques de la future coopération transnationale alpine (2007-2013). Cette proposition conduit à une brève réflexion sur le sens de la prospective, et le jeu des acteurs, dans les Alpes

Mots-clés : prospective, stratégie, Espace alpin, Alpes, coopération transnationale.

Mi 2004, l'autorité de management et les coordinateurs nationaux du programme de coopération transnationale INTERREG IIIB Espace alpin (2000-2006) ont souhaité disposer d'une étude prospective afin de défendre la pérennité de leur activité dans le futur cadre stratégique communautaire 2007-2013. Le travail qui suit est extrait de cette étude prospective, qui a été remise à ses commanditaires en novembre 2005 (Bausch, 2005).

Toute stratégie doit, ou devrait, s'appuyer sur un préalable prospectif susceptible de répondre aux trois questions clés : qu'est-ce qui est probable ? qu'est-ce qui est souhaitable ? qu'est-ce qui est possible ? Après quoi l'acte stratégique doit, ou devrait, consister à faire un choix cohérent parmi les différentes réponses, en créant les conditions de sa mise en œuvre.

S'agissant de coopération transnationale dans l'espace alpin, l'acte en question relève de l'autorité de management et des coordinateurs nationaux, rédacteurs du futur programme. Quant au préalable prospectif, le postulat ici défendu est qu'il s'agit moins d'énoncer des scénarios du futur, qui présentent un certain nombre d'inconvénients sur lesquels on reviendra en conclusion, que de faire émerger des visions des probables, possibles et souhaitables de l'espace alpin, afin qu'à travers le débat des représentations du futur, commence à s'élaborer la convergence stratégique des acteurs de la coopération transnationale.

Cette conception de la prospective met l'accent sur son processus plus que sur sa substance, sur la construction par les acteurs, plus que sur la prévision par les experts. Elle est exigeante : elle nécessite l'organisation d'une production collective, particulièrement délicate dans un contexte transnational. C'est pour en favoriser l'initiative que les six visions de l'espace alpin qui suivent ont été proposées. Il ne s'agit en aucun cas de scénarios pour le futur des Alpes, ni d'horizons prospectifs datés. Seulement d'images qui permettent de souligner des dynamiques à l'œuvre, des questions d'identité, et les acteurs qui sont alors, dans chaque cas, les plus probablement sollicités, ou au contraire négligés.

Vision 1: les aires métropolitaines à l'assaut du massif alpin.

Deux acceptions du monde alpin se confrontent ici : celle de l'Espace alpin, au sens de la coopération transnationale, dont le périmètre est calé sur le maillage régional (NUTS 2), quitte à conduire hors des Alpes physiques (par exemple pour la France : toute la région Alsace, du fait de l'ensemble bâlois) ; et celle du massif alpin défini par la Convention alpine en 1991. Les 13 millions d'habitants et 191 000 km² de l'un englobés par les 70 millions d'habitants et 450 000 km² de l'autre.

Cerné par une douzaine d'aires de croissance métropolitaine (l'Espace alpin est urbanisé à plus de 80 %), le massif alpin est devant des probables, des possibles et des souhaitables qui n'échappent pas aux contradictions des sociétés aisées qui vivent dans les Alpes : habiter au plus près de la nature, mais aspirer à sa préservation ; se déplacer au plus vite au cœur des métropoles, mais revendiquer une haute qualité environnementale, profiter toujours davantage de l'espace récréatif des montagnes, mais douter de la durabilité de l'industrie touristique, s'insérer dans la compétition technopolitaine, mais cultiver un modèle alpestre, etc.

Une même problématique, celle de la métropolisation, traverse alors tout l'ensemble alpin. Elle milite en faveur d'un décloisonnement entre deux mondes d'acteurs : le monde urbain de la planification urbaine et du développement techno-industriel, et le monde montagnard de la préservation environnementale et du développement touristique. Ici, c'est la pression urbaine qui fait l'essentiel de la logique de demain, et c'est la façon dont on rend cette pression soutenable dans un seul et même système de villes-montagnes qui s'inscrit à l'agenda stratégique de la coopération transnationale.

Vision 2 : la diversité macro-régionale des communautés de problèmes.

Une autre façon de voir les Alpes, quelle que soit leur acception, consiste à considérer que demain, la coopération transnationale et transfrontalière produira des sous-ensembles régionaux au sein desquels se traiteront des communautés de problèmes. Les liens culturels et linguistiques, les proximités géographiques et historiques, favoriseront plusieurs systèmes d'action distincts au sein des Alpes, articulés les uns aux autres, mais plus efficaces à leur échelle propre. Cette diversité favorisera les coopérations effectives, mais aussi la compétition entre sous-ensembles régionaux : tout l'Espace alpin sera animé par cette double tendance de la coopération et de la compétition, entre espaces à forte identité.

Quels espaces, quelles identités, quelles communautés de problème ? Ces questions ne peuvent trouver des réponses, donc des projets, qu'à partir du moment où les Alpes se lisent elles-mêmes comme une mosaïque au nom de laquelle la coopération transnationale se veut légitime. Cette vision ne revendique pas une mais des identités alpines, dont la construction peut devenir l'objectif stratégique principal.

Les acteurs décisifs de cette stratégie seront alors à coup sûr les régions et les collectivités animées par des projets à fort contenu identitaire (patrimoine culturel et naturel, spécification des ressources du développement) qui trouveront avantage à se référer à des communautés qui les englobent. La configuration et l'histoire de l'arc alpin indique à première vue cinq sous ensembles potentiels, bi ou tri-nationaux, ainsi que quelques carrefours remarquables entre ces sous-ensembles.

Vision 3 : la médiation nord-sud européenne

Déclinaison d'une vieille contradiction qui installe les Alpes au cœur de l'Europe à la fois comme une barrière et un système de passages obligés, cette vision est puissamment portée par les Etats centraux qui, avec ou sans l'Union européenne, réalisent ou projettent une nouvelle génération d'infrastructures considérables (L'Alpe, 2005). La grande ou très grande vitesse, la multimodalité, l'éloignement des impacts environnementaux par des tunnels de base qui entrent et sortent toujours plus loin des vallées alpines, transforment la vieille problématique alpine de la solution de continuité.

Les livraisons annoncées des nouveaux tunnels du Lötschberg (2007), du St-Gothard (2014), du Brenner (2015), et du Lyon-Turin (2020 ?) ouvrent un horizon prospectif où tout est soudain saisi à travers les bouleversements topologiques des Alpes : le rapprochement spectaculaire entre aires métropolitaines, la compétition commerciale entre les trois grands faisceaux d'entrée-sortie en Italie, la promesse de restituer aux populations locales des hautes vallées désengorgées, en sont les perspectives principales.

Mais les Alpes comme système de médiation nord-sud européenne c'est aussi le laboratoire d'une nouvelle génération de risques technologiques liés aux transports, la certitude de retrouver un jour en marge des massifs des tensions identiques à celles dont on les aura allégés, et la nécessité d'une régulation globale entre les trois grands couloirs nord-sud qui s'affirment.

On a ici toute une famille de raisons de coopérer à l'échelle des Alpes, dont la rationalité relève d'une vision plutôt exogène : les gouvernements poursuivent là ce qu'ils peuvent revendiquer comme leur mission historique « d'abaissement » des montagnes, tandis que les acteurs locaux s'interrogent sur les profits à en tirer.

Vision 4 : le réseau maillé du polycentrisme

Bien que fondée elle aussi sur les manifestations de la circulation et de l'échange, cette quatrième vision est sensiblement différente de la précédente, dont elle reprend, mais complète, la géographie des axes. Cette fois, il ne s'agit pas seulement de voir les Alpes comme un défi à la circulation européenne, en passe d'être résolu, mais comme un réseau complet. Il s'appuierait non seulement sur les aires métropolitaines de la première vision, les coopérations interrégionales de la seconde, les grands axes de la troisième, mais aussi les villes petites et moyennes, le schéma des vallées, les liaisons de piémont, les réseaux de firmes, les infrastructures secondaires mais diffuses, etc.

Dans cette vision, la tension entre villes et montagnes, la spécification d'aires macro-régionales complémentaires mais rivales, la concentration inquiétante des flux sur quelques infrastructures réputées salvatrices, semblent ne plus faire problème : le polycentrisme maillé aurait réponse à tout (Baudelle, 2002) ?

La vision existe et a toute sa place ici. Il faut cependant s'empresse d'en souligner les limites ou les contradictions, comme pour les précédentes. Cette vision ne préfigure pas des formes de différenciation géographique que le réseau induira forcément : quelles places en seront les gagnants ? Elle part cependant de l'hypothèse que toutes les configurations territoriales (métropoles, autres villes, massifs, hautes vallées, etc.) peuvent participer selon leurs qualités à une économie de la mobilité : de quoi, cette fois, mobiliser une grande diversité d'acteurs. A condition toutefois d'inventer, dans les Alpes aussi, un management des mobilités. Les Alpes comme réseau : cela ne va pas de soi (mais le futur non plus).

Vision 5 : ouverture et élargissement par les grands bassins fluviaux

Et si les Alpes n'était que le château d'eau des grands systèmes fluviaux qui structurent l'Europe dans ses quatre directions cardinales : le Rhin, le Danube¹, le Pô et le Rhône ? Cette extraversion déplacerait les enjeux d'aménagement et de développement du cœur des Alpes vers l'articulation avec des régions lointaines : Europe méditerranéenne, Europe rhénane, Europe carpatique et balkanique. Tout l'arc alpin serait structuré par le fonctionnement de ces grands bassins, et l'organisation des solidarités entre amont et aval qu'ils impliquent.

Cette vision qui, comme la précédente, est passée à l'échelle européenne, n'a pas manqué d'occuper l'esprit des porteurs du programme INTERREG IIIB Espace alpin auxquels la Commission européenne demandait de faire des propositions d'élargissement de périmètre, conforme à celui plus général de l'Europe. Tel qu'il existe (et a été finalement maintenu) l'Espace alpin est un monde de prospérité : comment la partager avec d'autres ?

Comme la vision 2, mais de façon plus radicale, cette vision semble découper, voire dépecer, les Alpes. Au moins a-t-elle le mérite de montrer qu'à une évidence physique, orographique, on peut en opposer une autre, hydrographique. Le grand bassin fluvial ne présente pas d'impératif économique ou technique, comme ce pouvait être le cas au XIX^e siècle. Mais après tout, la chaîne de montagnes pas davantage. En tant qu'entités écologiques l'une et l'autre comportent des enjeux environnementaux de même ampleur. Tout dépend donc des stratégies de coopération que, pour des raisons plus globales, l'Europe comme acteur souhaiterait favoriser à partir des Alpes : la prospective dira seulement quels possibles, probables et souhaitables recèle cette vision.

¹ Le Danube prend sa source dans la Forêt Noire mais tous ses affluents en rive droite sont alpins, jusqu'à la Râba, en Hongrie.

Vision 6 : les Alpes, montagnes du monde.

Cette dernière vision ne nécessite pas d'image parce qu'elle ne consiste pas à entrer dans les Alpes pour en dessiner une logique dominante, qui la structure ou la déborde. Cette fois, il s'agit de considérer les Alpes comme une entité dont les enjeux futurs sont beaucoup moins dans les diverses modalités de différenciation interne, que dans les capacités unifiées de positionnement à l'égard du reste du monde.

On part de l'hypothèse que demain, les Alpes seront pris dans un jeu mondial de compétition des territoires, qui déstabilisera en permanence ses positions et fonctions majeures. Le tourisme alpin, la technologie alpine, les réseaux économiques et sociaux alpins, les systèmes productifs alpins, seront soumis à des logiques de concurrence bien au-delà de l'Europe. Après avoir appris à construire, et reconstruire, une spécificité et un rôle dans chacun des six pays qui le composent, puis dans l'Europe communautaire toute entière, l'espace alpin, pris comme une seule entité, devra apprendre à construire et reconstruire une spécificité et un rôle vis-à-vis d'horizons très lointains, à l'échelle du monde.

On objectera que l'hypothèse qui précède n'en est déjà plus une : dans les Alpes, une prospective de la mondialisation aurait bien plus d'une génération de retard ! Cependant, cette vision, même sans image, a toute sa vertu : elle rappelle aux acteurs alpins de la coopération transnationale qu'au delà de leurs différences, entre urbains et montagnards, entre latins et germains, entre riches et moins riches, un positionnement global est à rechercher. Comme destination touristique, comme gisement énergétique, comme patrimoine agronomique, les Alpes n'ont pas l'éternité devant elles.

Conclusion : du bon usage des visions en particulier, et de la prospective en général.

Les voies de la prospective sont plurielles : la prévision, la projection, la prédiction et la prémonition s'y mêlent, parfois de façon confuse. Le modèle tendanciel, la veille par les signaux précurseurs, l'exploration à dire d'acteurs, le forum des représentations du futur, sont quelques-uns de ses cadres méthodologiques, dont la combinaison garantit une meilleure efficacité. Les six visions proposées ici ne sont qu'une très modeste contribution à un éventuel édifice prospectif que les acteurs alpins pourraient avoir intérêt à envisager, en particulier dans le cadre de leur coopération transnationale.

A l'occasion de la livraison à leur commanditaire, ces visions ont été l'objet d'un contre-sens têtu qui invite à répéter ici que la prospective n'est pas la stratégie, et que les visions que la première met en débat ne sont pas les scénarios que la seconde doit imaginer. Les scénarios sont univoques et bien différenciés afin de donner à choisir un monde d'action cohérent dont les buts sont aisément distinguables. Les visions ici présentées n'ont aucune de ces prétentions : elles sont porteuses de contradictions, qui ont été à chaque fois rapidement repérées, elles n'invitent pas à un choix exclusif de telle plutôt que telle, elles n'affichent pas de buts en elles-mêmes.

Ces visions sont souvent compatibles les unes avec les autres, soit parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans les mêmes logiques (par exemple les visions 2 et 3, ou 4 et 6), soit parce qu'elles ne se contredisent pas (par exemple les visions 3 et 4). L'opposition la plus nette est celle des visions 1 et 5, mais même dans ce cas, il est bien plus stimulant de se servir de cette opposition pour faire état de la complexité du positionnement

stratégique d'un acteur (par exemple la Région Rhône-Alpes qui porte dans son nom même la dualité en question), plutôt que de l'inviter à trancher.

Premier inventaire pour ouvrir un débat prospectif à partir de l'explicitation des représentations du monde alpin, ces six visions ne présentent en aucun cas la gamme finie des horizons possibles. Elles sont certainement à compléter, en nombre comme en contenu. C'est d'ailleurs leur vocation première que de faire s'exprimer des reconnaissances, des contestations, des compléments, de la part d'acteurs qui vivent et agissent dans le même espace, mais n'en partagent pas les mêmes représentations.

Contrairement à l'imagerie qui s'en dégage, par leur compacité géographique, leur unité apparente, leur nom même qui se décline de massifs en massifs de l'est à l'ouest et du nord au sud, les Alpes ne sont pas un monde spontanément solidaire – l'histoire n'a pas manqué de le souligner. Dans l'exercice de la coopération transnationale flotte d'abord l'idée qu'on ne peut que s'entendre puisqu'on partage le même espace, donc les mêmes problèmes, les mêmes héritages, etc. En réalité, les conceptions de cet espace sont très diverses, d'un pays à l'autre, d'une génération à l'autre, d'un milieu socio-économique à l'autre, d'une institution à l'autre, d'un lobby à l'autre.

Cette diversité fait toute la difficulté d'un exercice de coopération comme le programme INTERREG IIIB. A la stratégie des Etats, particulièrement attentifs à garder la main sur l'autorité de management du programme, s'oppose celle des Régions qui s'y impliquent peu (sauf peut-être en Allemagne où le Land de Bavière tient les deux rôles) : les premiers considèrent les Alpes dans une certaine globalité, souhaite lui assigner des objectifs généraux, et consacrent en parallèle à ce programme communautaire des moyens sans commune mesure pour déployer leurs infrastructures de transport ; les secondes travaillent en étroite collaboration avec les collectivités locales, les territoires, et les acteurs socio-économiques, et ont de la coopération une approche fondée sur le projet et son management. Derrière cette opposition – et il y en a d'autres, entre monde politique ou institutionnel, et monde économique ou des affaires, mal mobilisé – s'entrechoquent des visions des Alpes parmi celles énoncées. La bataille des représentations peut être courtoise, elle n'en est pas moins rude.

La prospective est un excellent moyen de livrer cette bataille, non pas au sens de l'excitation de l'affrontement, mais au sens de la livraison, l'explicitation, des positions des uns et des autres. Les visions ne sont pas des fins, mais des médias pour faire s'exprimer dans quel monde de coopération chacun est prédisposé à s'inscrire. On peut les enrichir, les détailler, les décliner en échelles, les modifier avec le temps et les suivre dans leur évolution.

Dès lors, la prospective s'installe comme ce qu'elle ne devrait jamais oublier de se contenter d'être : un débat passionné sur le futur qui permet non pas de le prévoir, mais plus concrètement d'éclairer les actions présentes qui nous y conduisent.

References

BAUDELLE G., CASTAGNEDE B, 2002. – *Le polycentrisme en Europe*. L'aube – datar, La Tour d'Aigues.

BAUSCH T., DAX T., RIVOLLIN U.J., PARVEIX F., PRAPER S., VANIER M., 2005. – *Alpine Space Prospective Study. Sustainable Territorial Development in the Alpine Space : towards Long Term Transnational Cooperation*. Salzburg, Alpine Space Interreg IIIB Program.

L'ALPE, 2005. – “Nouvelles traversées alpines”. *L'Alpe*. Grenoble, automne 2005.